

DEC181581INSU

Décision portant nomination de Mme Françoise GENOVA aux fonctions de chargée de mission à temps partiel à l'INSU.

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Françoise GENOVA, Directrice de Recherche au CNRS, est nommée chargée de mission à temps partiel auprès du Président-Directeur Général pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 25 janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Sa mission a pour objet la mise en œuvre de la politique nationale de création des bases de données scientifiques et systèmes d'information relevant des domaines de l'institut.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Françoise GENOVA demeure affectée au sein de l'Observatoire Astronomique de Strasbourg (UMR7550 – OAS), 11 rue de l'Université, 67000 Strasbourg.

Article 2

Du 25 janvier 2018 au 31 décembre 2018, Mme Françoise GENOVA, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Alsace (DR10).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **14 JUIN 2018**

Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT

